

SAUMONS. Leur nombre à remonter la Nivelle en 2003 a nettement chuté. Les pêcheurs à la ligne et l'INRA s'inquiètent et cherchent une solution

Où sont les saumons ?

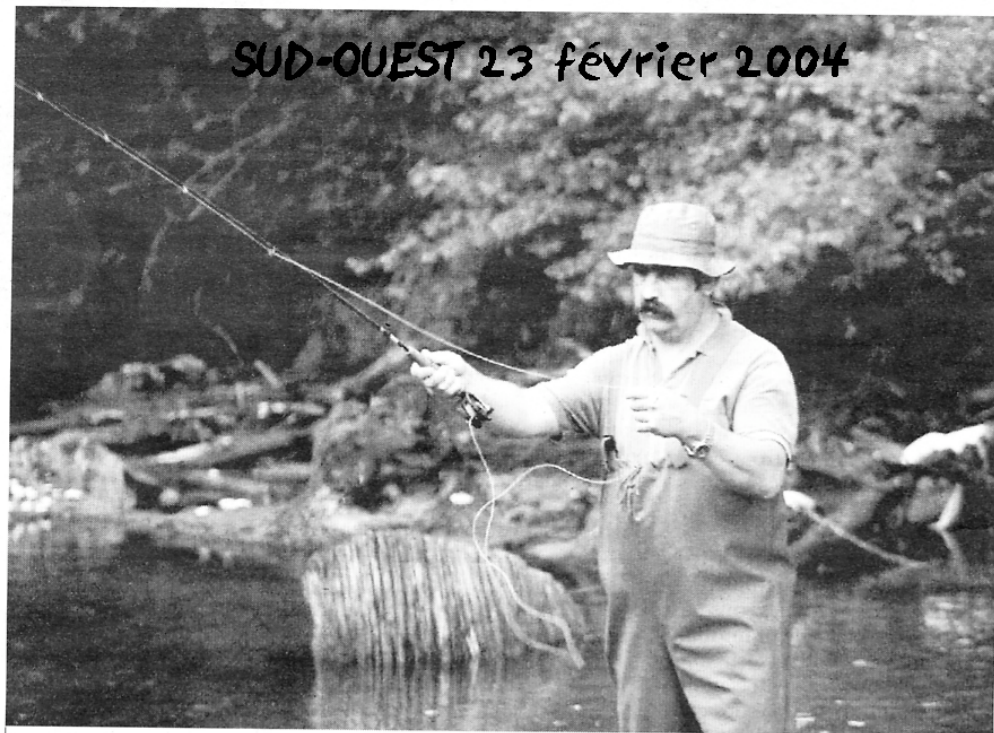
• Muriel Hirigoyen •

En 2002, année faste, la station INRA de Saint-Pée-sur-Nivelle avait comptabilisé 364 remontées de saumon dans la Nivelle. En 2003, ils n'étaient que 88. Ce qui fait de cette remontée la plus petite jamais observée depuis vingt ans, depuis que le programme de dynamique du saumon a été mis en place par l'Institut national de recherche agronomique sur ce petit fleuve. Étonnant, alors que les marins pêcheurs professionnels estuariens ont enregistré une excellente année de saumon (voir les données de la criée ci-contre).

Cette réduction inquiète Jacques Dumas, chargé de recherche sur les salmonidés au laboratoire d'écologie comportementale et de biologie des populations des poissons de l'INRA. Ce n'est pas que le stock soit si nombreux que cela. « Il est assez réduit, et représente 5 % du stock de saumons de l'Adour », précise le scientifique. « Mais il est un observatoire qui permet de participer à la gestion du stock de l'Adour, entre autres (1). Grâce au travail entamé il y a vingt ans, nous savons quelle est la dépose d'œufs optimale pour que le stock fonctionne bien, et quelle est la part exploitable de cette population. Or cette année, on comptabilise 630 000 œufs. Soit la moitié de ce qu'il faudrait. »

Si une telle diminution perdure, très vite, en trois ans, selon M. Dumas, elle pourrait mettre ce petit stock en danger.

Quelle pêche dans la baie ? Évidemment, chacun cherche une explication. Les pêcheurs amateurs ont la leur. Des saumons sont capturés en baie de Saint-Jean-de-Luz, par des marins pêcheurs professionnels. Ils en prendraient trop, selon l'AAPPMA(2) Nivelle, qui participe activement à l'étude du saumon.



SUD-OUEST 23 février 2004

Précieux saumon. Les pêcheurs amateurs sont mécontents, ils en parleront d'ailleurs le 29 lors de l'assemblée générale de l'AAPPMA

PHOTO ARCHIVES JEAN DANIEL CHOPIN

Son président, Lucien Plaisance, réclame une réglementation plus contraignante dans la baie.

A vrai dire, si elle est malconnue, la réglementation existe déjà (lire par ailleurs). Et, sur un terrain aussi controversé, Jacques Dumas reste mesuré.

« Cette année, il manque une partie certainement importante du stock de saumons. Des marins pêcheurs professionnels sont vus de plus en plus fréquemment dans la baie. S'il y a des captures importantes en amont, nos observations sur le taux de retour des saumons dans la Nivelle sont forcément faussées. C'est comme si des collègues de l'INRA spécialisés dans l'étude d'arbres fruitiers, étaient obligés de laisser des gens récolter des fruits avant d'observer les rendements. Donc, ce serait bien dans un premier temps que toutes les prises de

saumon soient systématiquement déclarées. Ceci étant dit, d'autres facteurs ne sont pas à écarter, comme le réchauffement des eaux, la pollution. »

L'INRA souhaiterait donc disposer de données complémentaires pour se prononcer et trouver un terrain d'entente et éventuellement de travail avec les marins-pêcheurs. Une première rencontre a déjà été organisée entre des représentants professionnels comme Dominique Mahaut, l'INRA et les affaires maritimes (lire par ailleurs). Les discussions devraient se poursuivre. Après tout, dans l'Adour, la collaboration entre pêcheurs et scientifiques s'est avérée fructueuse.

(1) La Nivelle est une des trois rivières-observatoires du saumon sauvage atlantique en France et une « index river » sur le plan international.

Les saumons en criée

En 1999, 153 kilos de saumon sauvage atlantique, portant la bague du CIPE (Commission interprofessionnelle des poissons d'estuaire) avaient été commercialisés en criée de Saint-Jean-de-Luz-Ciboure. En 2000 : 244 kg. 2001 : 509 kg. 2002 : 960 kg. 2003 : 2556 kg ont été commercialisés, au prix moyen de 23,89 € le kilo. Il est à noter qu'il s'agit là de saumons sauvages provenant de la Nivelle et, en majorité, de l'Adour.

(2) AAPPMA : Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique. L'AAPPMA Nivelle participe aux pêches électriques, à l'entretien de l'habitat naturel du saumon, et, financièrement, par le biais de la fédération, au fonctionnement de l'association Migradour, chargée notamment des pièges à saumon de la Nivelle et de la Nive.